

grossi par de nombreux affluents, devient une rivière imposante, telle, à travers les âges, notre légende,

..... d'abord rumeur légère,
 Petit vent qui rase la terre,
 Se dresse, s'enfle en grandissant....

Je veux donc la prendre à son berceau pour la conduire pas à pas jusqu'à la tombe, dans laquelle j'espère, sans trop de présomption, l'enterrer définitivement.

- 1116.** Les origines de la Sylve-Bénite sont bien modestes : ce sont les *Annales* des Chartreux (1) qui nous les fournissent, sous la date de l'année 1116, époque de la fondation de cette maison, la 3^e de l'Ordre. Ce fut d'abord une pauvre cabane sur un domaine de peu d'étendue (*in lare paupere et farre modico*), et elle n'eut pas d'autres fondateurs que les Chartreux eux-mêmes. Les premiers habitants de cette sainte demeure vécurent ainsi dans la plus grande
- 1167.** pauvreté, mais riches de la protection divine, jusqu'en 1167, où l'empereur Frédéric Barberousse leur éleva, sous le nom de *Sainte-Marie de la Sylve-Bénite*, une nouvelle demeure qu'il dota si généreusement, que l'on peut dire avec justice qu'il en fut le véritable fondateur (*ut merito ejus fundator dicendus sit*). Cette fondation avait eu lieu à la sollicitation pressante de Terric, que les uns disent son fils naturel, les autres seulement un prince de son sang. Le fait est que la charte même de la fondation n'est pas très-explicite à cet égard, car le grand empereur ne s'y sert que d'un terme

(1) *Annales Ordinis Cartusiensis*, Ms. de la Bibl. de Grenoble, t. n. p. 131, et t. iv, p. 278.

V. la *Pièce justificative A*.

J'aurais pu introduire dans mon travail quelques citations nécessaires mais un peu longues. J'ai préféré les donner à la fin de cet écrit sous le titre de PIÈCES JUSTIFICATIVES, afin de ne pas faire languir une analyse dont l'allure doit être vive et dégagée de toute parenthèse inutile.